



UNITED  
NATIONS  
DEVELOPMENT  
GROUP



# Rapport d'activité annuel du Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD FRH)

31 mai 2019



## **Rapport de l'Entité partenaire du Fonds de Reconstruction d'Haïti**

Agent administratif du GNUD FRH  
pour la période du **1er janvier au 31 décembre 2018**

Bureau des fonds multipartenaires  
Programme des Nations Unies pour le développement  
<http://mptf.undp.org>

# Le Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD FRH)

## ORGANISATIONS PARTICIPANTES ONUSIENNES



Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)



Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)



Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)



Organisation Internationale du Travail (OIT)



Organisation internationale pour les migrations (OIM)



Organisation mondiale de la Santé (OMS)



Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)



Programme Alimentaire Mondial (PAM)



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)



Empowered lives.  
Resilient nations.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

## BAILLEUR DE FONDS DU GNUD FRH



**Fonds de Reconstruction d'Haïti**  
(Australie, Brésil, Canada, Chypre, Colombie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Fonds pour la Paix et l'État, France, Irlande, Japon, Lettonie, Nigeria, Norvège, Oman, Suède, Thaïlande)



# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>ABRÉVIATIONS ET SIGLES .....</b>	<b>V</b>
<b>DÉFINITIONS .....</b>	<b>VII</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>1</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
1.1 Le rapport annuel 2018.....	2
1.2 Haïti : contexte général .....	2
<b>2. LE FRH ET LE GNUD FRH.....</b>	<b>3</b>
2.1 But et résultats.....	3
2.2 Structures de gouvernance .....	3
<b>3. RÉSULTATS PAR DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION .....</b>	<b>4</b>
3.1. Le renforcement des capacités.....	5
Appui à la Formation Professionnelle (AFP).....	5
a. Impact et résultats stratégiques.....	5
b. Produits clés .....	6
c. Défis, leçons et opportunités .....	6
3.2. Renforcement de la Gestion des Services et du Système de Santé en Haïti (RGSSSH) .....	7
a. Impact et résultats stratégiques.....	7
b. Produits clés .....	8
c. Défis, leçons et opportunités .....	8
<b>4. RÉSULTATS FINANCIERS .....</b>	<b>10</b>
4.1. Sources, utilisation et solde des fonds.....	10
4.2. Intérêts perçus.....	11
4.3. Transferts de fonds.....	11
4.4. Dépenses et taux d'exécution.....	12
4.4.1 Dépenses par organisation participante .....	12
4.4.2. Dépenses enregistrées par projet.....	13
4.4.2. Dépenses enregistrées par catégorie .....	15
4.5. Recouvrement des couts .....	16
4.6. Responsabilité et Transparence .....	16
<b>5. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>17</b>

# LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

---

<b>Figure 1. Gouvernance du FRH</b> .....	<b>3</b>
<b>Tableau 1 : Distribution des projets financés par le FRH selon le montant alloué, la date de clôture et le domaine prioritaire d'intervention</b> .....	<b>4</b>
<b>Tableau 2. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2018 (en dollars américains)</b> .....	<b>10</b>
<b>Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2018 (en dollars américains)</b> .....	<b>11</b>
<b>Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2018 (en dollars américains)</b> .....	<b>11</b>
<b>Tableau 5. Indiquant le montant net approuvé, dépenses rapportées, et taux d'exécution par Organisation Participante au 31 décembre 2018 (en dollars américains)</b> .....	<b>12</b>
<b>Tableau 6. Dépenses par projet et par secteur, au 31 décembre 2018 (en dollars américains)</b> .....	<b>13</b>
<b>Tableau 7. Dépenses par catégorie budgétaire du GNUD, au 31 décembre 2018 (en dollars américains)</b> .....	<b>15</b>

# ABRÉVIATIONS ET SIGLES

<b>AA</b>	Agent Administratif
<b>AAFRFL</b>	Amélioration de l'Agriculture Familiale par le Renforcement de la Filière Lait à travers la production, la transformation de lait cru et la commercialisation de produits laitiers
<b>AFP</b>	Appui à la Formation Professionnelle
<b>BID</b>	Banque Interaméricaine de Développement
<b>CAN</b>	Centre Ambulancier National
<b>CdP</b>	Comité de Pilotage (de projet)
<b>CEB</b>	Chief Executive Board (Conseil des Chefs de Secrétariat)
<b>CFP</b>	Centre de Formation Professionnelle
<b>CSI</b>	Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour Haïti
<b>DSRSG/RC/HC</b>	Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire
<b>FAO</b>	Conseil d'Administration
<b>FRH</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>Fonds de Reconstruction d'Haïti</b>	Comité de Pilotage (de projet)
<b>GNUD</b>	Groupe des Nations Unies pour le développement
<b>GNUD FRH</b>	Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement
<b>IDA</b>	Association internationale de développement
<b>INFP</b>	Institut National de Formation Professionnelle
<b>IPSAS</b>	International Public Sector Accounting Standards (Standards Comptables pour le Secteur Public International)
<b>MARNDR</b>	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
<b>MENFP</b>	Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle
<b>MINUJUSTH</b>	Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti
<b>MINUSTAH</b>	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
<b>MPTF</b>	Fonds d'affectation spéciale Pluripartenaires
<b>MPTF Office</b>	Bureau du Fonds d'affectation spéciale Pluripartenaires
<b>MSPP</b>	Ministère de la Santé Publique et de la Population
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OPS</b>	Organisation Panaméricaine de la Santé
<b>PARDH</b>	Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti
<b>PCRCT</b>	Projet de Contribution au Renforcement des Capacités Techniques, Administratives et Opérationnelles des services du MARNDR dans le secteur semencier
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PPSGN</b>	Plan de Prévention Séisme pour le Grand Nord d'Haïti
<b>RCGRD</b>	Renforcement des capacités dans la gestion des risques et désastres
<b>RGSSSH</b>	Renforcement de la gestion des services et du système de santé de Haïti

<b>RVPIIS</b>	Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud
<b>SNGRD</b>	Système National de Gestion des Risques et Désastres
<b>SNS</b>	Service National Semencier
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>SPFH</b>	Support à la Formation Professionnelle en Haïti
<b>SPGRD</b>	Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres
<b>SQD</b>	Semences de Qualité Déclarée
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNOPS</b>	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
<b>RCGRD</b>	Renforcement des capacités dans la gestion des risques et désastres
<b>RGSSSH</b>	Renforcement de la gestion des services et du système de santé de Haïti
<b>RVPIIS</b>	Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud
<b>SNGRD</b>	Système National de Gestion des Risques et Désastres
<b>SNS</b>	Service National Semencier
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>SPFH</b>	Support à la Formation Professionnelle en Haïti
<b>SPGRD</b>	Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres
<b>SQD</b>	Semences de Qualité Déclarée
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>TPO</b>	Table de Pilotage Opérationnelle
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNOPS</b>	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets



# DÉFINITIONS

---

**Agence de mise en œuvre :** l'organisation qui prend la direction d'un projet, assure la coordination de toutes ses activités et en fournit les rapports

**Allocation :** le montant approuvé par le Comité de pilotage du FHR pour un projet ou programme

**Bailleurs de fonds :** les parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des programmes

**Contributions des bailleurs :** les sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif (AA)

**Coûts directs :** les coûts dont on peut montrer ou identifier qu'ils font partie du coût d'exécution du Fonds fiduciaire

**Coûts indirects :** les coûts généraux qui ne correspondent pas directement à un programme ou une activité spécifique des organisations participantes – ces coûts sont récupérés en fonction des règles et règlements financiers de chaque organisation participante

**Décaissement du projet :** le montant versé à un vendeur ou à une entité pour des biens reçus, un travail accompli et/ou des services rendus (ne comprend pas les engagements non réglés)

**Date de démarrage du projet :** date de transfert du premier versement du MPTF Office à l'organisation participante

**Dépenses du projet :** le montant du versement pour le projet, en plus des engagements non réglés pour des paiements dus pour l'année

**Engagement du projet :** le montant pour lequel des contrats juridiquement contraignants ont été signés, y compris des engagements pluriannuels pouvant être payés aux cours des années suivantes

**Montant net financé :** le montant transféré à une organisation participante, moins les remboursements de soldes non dépensés de l'organisation participante

**Organisations participantes :** les organisations qui ont signé le mémorandum d'accord avec l'AA

**Projet/Programme approuvé :** un document de projet/programme, y compris le budget, etc., qui est approuvé par le Comité de pilotage du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) pour l'affectation des fonds

**Taux d'exécution :** les dépenses par rapport au montant net transféré

**Total du budget approuvé :** le montant approuvé par le Comité de pilotage du FRH



# SOMMAIRE

---

Les financements alloués par le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) émanaient à l'origine des besoins post-séisme de 2010. Au total, quinze projets ont été financés depuis sa création, dont la plupart sont arrivés à échéance. Durant l'année 2018, il ne restait que deux projets en cours :

1. Support à l'établissement d'un centre de formation professionnelle et renforcement des capacités institutionnelles en matière de formation professionnelle – 16,830,000 de dollars US - date de clôture prévue : 4 décembre 2019 – FRH 13
2. Renforcement de la gestion des services et du système de santé en Haïti – 19,800,000 de dollars US – date de clôture prévue : 22 juin 2020 – FRH 14

Les deux projets qui sont en exécution en 2018 sont financés par le Brésil, et il est possible qu'avec l'élection du nouveau président, M. Bolsonaro, la politique de coopération brésilienne puisse connaître certaines modifications. Le rapport de 2019 pourra en faire état. Il n'y a pas eu de nouveau financement du FRH durant l'année 2018.

# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1 Le rapport annuel 2018

Le rapport annuel 2018 sur les activités réalisées dans le cadre du GNUD FRH couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 ; il présente l'état de la mise en œuvre des projets et programmes conjoints dont le financement a été agréé. Ce rapport a été préparé par le Bureau MPTF selon les exigences de transmission des rapports énoncées dans l'Accord de transfert de fonds, conclu avec l'IDA. Il ne constitue ni une évaluation du GNUD FRH ni une évaluation de la performance des organisations participantes.

## 1.2 Haïti : contexte général

L'année 2018 a été marquée par une situation économique et politique particulièrement difficile, dans un contexte social compliqué, avec une forte instabilité ainsi qu'une fragilité croissante. Des manifestations contre l'augmentation du coût de la vie et contre la gouvernance ont eu lieu dans le pays durant toute l'année, et notamment en raison de l'augmentation d'entre 38% et 51% des prix du carburant et des dérivés du pétrole en juillet 2018. Le prix du panier de la ménagère a augmenté de 3% entre le premier et le deuxième trimestre de 2018, et de 8% si l'on compare le deuxième trimestre de 2018 avec celui de 2017. La dépréciation de la gourde haïtienne face au dollar américain, ainsi que l'augmentation de l'inflation durant toute l'année 2018, ont eu un impact significatif sur la baisse du pouvoir d'achat des ménages haïtiens. Le 5 février 2018 le gouvernement a décrété l'état d'urgence économique. La situation politique demeure tendue, et les manifestations de février à la suite de la déclaration de l'état d'urgence économique se sont soldées avec la mort de 34 personnes, 102 blessés et 82 personnes arrêtées. Le support des Nations Unies à la justice, dans le cadre du mandat de la MINUSJUSTH, a été prorogé jusqu'au 15 avril 2019.

Par rapport aux aléas climatiques, la sécheresse a de nouveau affecté l'agriculture haïtienne, alors que les résultats obtenus en 2017 avaient été encourageants pour la sécurité alimentaire des ménages. Selon les résultats de l'analyse de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) entre octobre et décembre 2018, 2.6 millions de personnes seront en état d'insécurité alimentaire pour la période allant de mars 2019 à mai 2019. Un nouveau séisme s'est fait sentir le 6 octobre 2018 qui a déclenché une réponse du Fonds central pour les interventions d'urgence à hauteur de 3.16 millions de Dollars Américains afin de répondre aux besoins humanitaires urgents.

Les besoins humanitaires en Haïti sont générés par ces crises récurrentes et des facteurs structurels aggravants. Le contexte général du pays montre une détérioration qui n'a pas permis d'obtenir un progrès significatif dans la réduction des urgences humanitaires. De plus, la situation du pays n'engage pas à l'optimisme et les flux d'investissement attendus tardent à se matérialiser. Il est donc important pour les Nations Unies de continuer à appuyer stratégiquement les efforts du pays dans cette situation d'instabilité politique, sociale et économique, afin d'essayer de sortir définitivement de la crise et de retrouver le chemin de la bonne gouvernance, de la paix sociale, et de la croissance économique.

## 2. LE FRH ET LE GNUD FRH

### 2.1 But et résultats

En raison de l'afflux d'aide internationale massive qui a fait suite au séisme du 12 janvier 2010, à la demande du gouvernement Haïtien, l'Association Internationale de Développement (IDA), le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) et la Banque Interaméricaine de Développement (BID), ont créé un fonds fiduciaire multi-bailleurs appelé Fond de Reconstruction d'Haïti (FRH). Depuis sa création, son objectif a été de canaliser et appuyer les efforts de reconstruction de la communauté internationale dans le cadre du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (ou PARDH), établi en mars 2010.

A travers six domaines prioritaires d'action alignés sur les priorités nationales, le FRH a financé quinze projets et programmes des Agences du Système des Nations

Unies et leurs partenaires, pour un montant global actualisé de 165.904 million de dollars US.

### 2.2 Structures de gouvernance

Les structures de gouvernance du FRH sont composées de : a) un comité de pilotage du FRH qui est présidé par le ministre de l'économie et des finances, les membres du gouvernement, les bailleurs de fonds du FRH, la société civile et la société privée, et les trois entités partenaires, en plus du DSRSG/RC/HC. b) Le Secrétariat, assuré par la Banque Mondiale et basé en Haïti. c) Le bureau MPTF, basé à New York, qui joue le rôle d'agent administratif et donc responsable des divers services d'administration du fond. Le schéma ci-dessous détaille la structure du fond en Haïti :

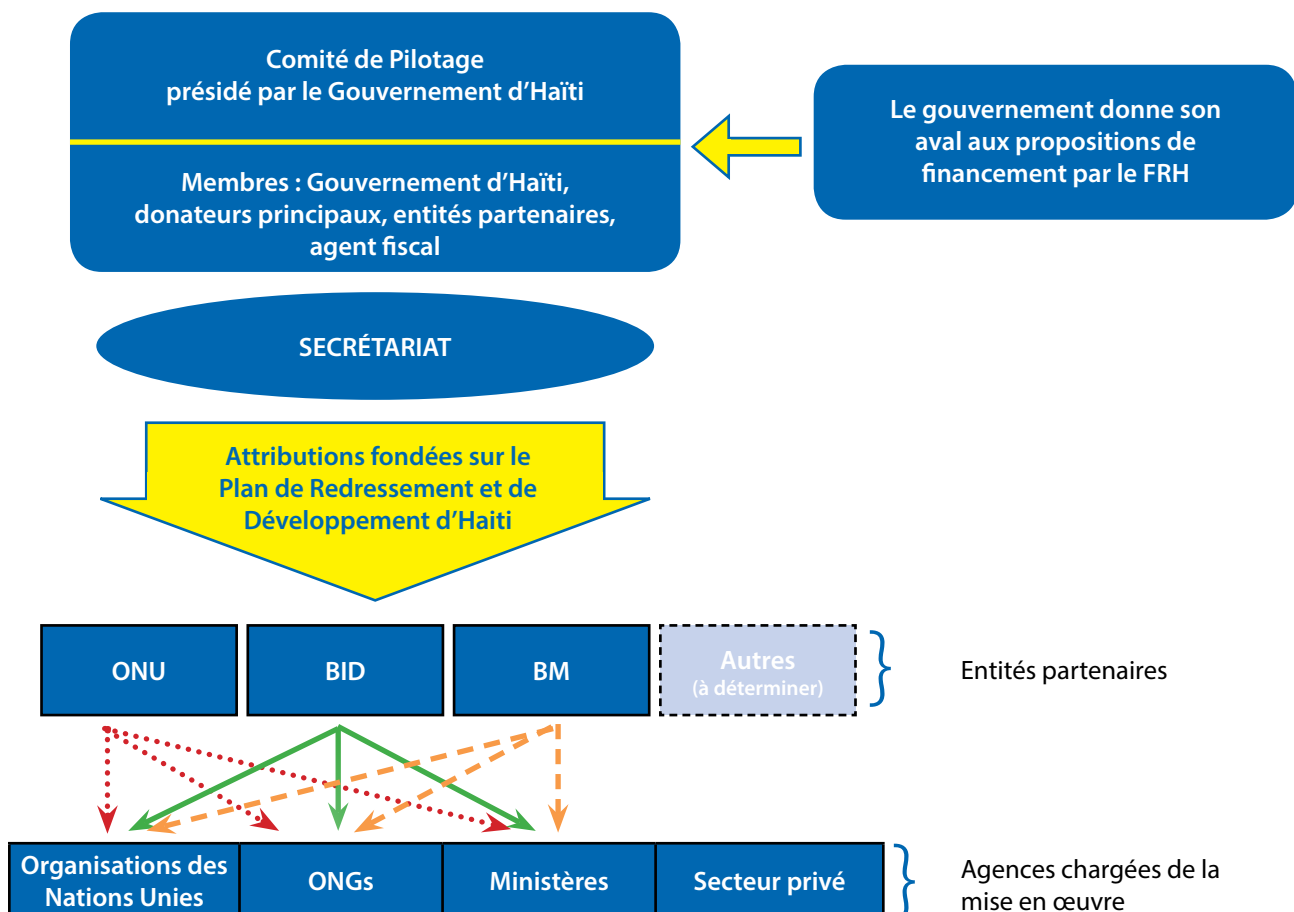


Figure 1. Gouvernance du FRH

### 3. RÉSULTATS PAR DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Les résultats des projets du GNUD FRH sont organisés par domaines prioritaires d'intervention, qui sont au nombre de six : enlèvement et gestion de débris, logement, réduction des risques de désastres (RRD), environnement et développement durable, renforcement de capacités et agriculture. Ces domaines de programmation ont été sélectionnés pour étayer les priorités du gouvernement, sur la base de leur pertinence par rapport aux priorités nationales et aux besoins de la reconstruction. L'Équipe de pays du SNU en Haïti s'est engagée à travailler en partenariat avec tous les acteurs de la gouvernance d'Haïti, sous la direction du gouvernement, afin de contribuer aux efforts dans les domaines prioritaires, identifiés dans le

Plan d'Action pour le relèvement et le développement d'Haïti (PARDH).

Aux six domaines prioritaires d'intervention correspond la mise en œuvre de quinze projets, comme le montre le Tableau 1 ci-dessous. Deux de ces projets ont été complétés en 2012, quatre en 2013, un en 2014, deux en 2015, quatre en 2017. Deux projets, dont le texte est en italique, étaient donc en exécution au cours de 2018, visant le renforcement des capacités nationales. Tous contribuent, de manière directe ou indirecte, à l'amélioration des conditions de vie de la population, à travers les différentes activités entreprises.

**Tableau No1 : Distribution des projets financés par le FRH selon le montant alloué, la date de clôture et le domaine prioritaire d'intervention**

Domaine	Projet	Montant FRH (en dollars)	Date de clôture
Débris	Débris I, fusionné avec	16,780,500	30.06.2013
	Débris II Débris II	24,750,000	30.06.2013
Logement	PARLQ	24,423,300	31.07.2015
	16/6	29,700,000	31.03.2015
Réduction des risques de désastres	RCGRD	1,980,000	2012
	PPSGN	9,860,400	Prorogé au 30.09.2017
Renforcement des capacités	Appui à la CIRH	990,000	2012
	Appui au Cycle Electoral en Haïti	990,000	30.06.2017
	Appui à la Formation Professionnelle en Haïti - AFP	16,830,000	4.12.2019
	Renforcement de la gestion des services et du système de santé de Haïti - RGSSSH	19,800,000	Nouveau jusqu'au 22.06.2020
Environnement et Développement durable	RVPIDS	7,920,000	30.03.2013
	DD SO, CSI Phase I	7,920,000	30.06.2013
Agriculture	Développement de la production et transformation de lait en Haïti	1,980,000	31.12.2014
	Project de Contribution au renforcement des capacités techniques, administratives et opérationnelles des services du MARNDR dans le secteur semencier- PCRCT	693,000	11.01.2018
	Amélioration de l'Agriculture Familiale par le renforcement de la filière lait - AAFRFL	1,287,000	31.07.2017
<b>Total</b>		<b>165,904,200</b>	

### 3.1. Le renforcement des capacités

Pour ce domaine prioritaire, deux projets sont financés par le FRH: le premier projet avait été lancé en 2016 pour l'Appui à la Formation Professionnelle financé par le Brésil, alors que le deuxième projet avait été lancé en 2017, et concerne le renforcement de la Gestion des Services et du Système de Santé en Haïti, également financé par le Brésil dans le cadre de la Coopération Sud-Sud.

#### Appui à la Formation Professionnelle (AFP)

Ce projet a comme principal objectif d'appuyer le gouvernement à reconstruire le tissu économique et social du pays de manière durable, et particulièrement en répondant aux défis structurels en matière d'emploi, plus spécialement à l'emploi des jeunes. Le projet est censé contribuer au revenu des jeunes soit par la formation de jeunes qui seront absorbés par le marché de l'emploi du secteur privé, ou par l'auto-emploi de jeunes qui contribueront à créer de nouveaux postes de travail, y compris le travail à son propre compte.

Les quatre objectifs spécifiques étaient initialement :

1. Un centre de formation professionnelle (CFP) est établi avec la capacité de former 3000 étudiants par année ;
2. Un programme de renforcement institutionnel de long-terme est en place pour l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP) afin de lui permettre de remplir son mandat de promotion de la formation technique et professionnelle en Haïti ;
3. Un programme de formation est offert à la population sur l'emploi et en particulier sur l'emploi jeune et l'emploi à fort potentiel d'embauche/emploi à son propre compte ;
4. Le projet est géré, suivi et évalué de manière adéquate.

A la demande du nouveau gouvernement en 2017, le projet a dû être révisé avec de nouvelles spécifications concernant son exécution. Au lieu d'établir un seul CFP à Les Cayes, il faudrait désormais construire trois centres : à Les Cayes, à St. Marc, et à Fort Liberté. Du point

de vue organisationnel, depuis la première mission en Haïti des différents partenaires du projet, en juin 2017, il y a eu de nombreuses discussions et réunions du Comité de Pilotage (CdP) du projet, notamment deux réunions du CdP en août et en décembre 2018, et une révision substantielle du projet BRA/16/004 approuvée en mai 2018. Il y a eu deux missions de l'INPF et du PNUD Haïti au Brésil, ainsi que quatre réunions du CdP afin de négocier la révision substantielle du projet. Les négociations afin de changer de 1 (un) à 3 (trois) les centres de formation professionnelle ont contribué à retarder le projet.

Trois changements essentiels pour l'exécution du projet ont été approuvés avec la révision substantielle du projet en mai 2018 :

- i. La date d'exécution du projet a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020
- ii. Expansion à trois centres de formation professionnelle au lieu d'un, qui seront situés à Les Cayes, Fort Liberté et Saint Marc
- iii. Le PNUD Haïti et l'INFP sont responsables pour les composantes « en dur »

(équipement, constructions, mobilier) alors que le SENAI et le PNUD Brésil sont responsables pour les composantes « en soft » (renforcement et transfert des capacités, formations, gestion générale du projet).

A la suite de la première réunion du CdP et à la demande de l'INFP, le nombre de centres de formation professionnelle est augmenté à trois, selon les détails ci-dessous :

- Les Cayes (4,500 m<sup>2</sup>) dans les secteurs de : mécanique automobile, technologie de l'information, génie civil (travaux publics), systèmes de refroidissement, métallurgie mécanique
- Fort Liberté (1,280 m<sup>2</sup>) : génie civil, systèmes de refroidissement, technologie de l'information
- Saint-Marc (1,080 m<sup>2</sup>) : technologie de l'information et génie civil

#### a. Impact et résultats stratégiques

L'année 2018 a surtout été marquée par la continuation des négociations entre les différentes parties pour aboutir à un accord sur les attentes du projet, notam-

ment avec l'augmentation de 1 à 3 centres de formation professionnelles à établir d'ici la fin du projet. Avec les accords obtenus suite à la révision substantielle du projet en mai 2018 et la tenue des CdP, dont le quatrième le 18 décembre 2018, l'essentiel des efforts s'est porté sur la passation des marchés pour la construction et les études préliminaires.

## **b. Produits clés**

Les produits suivants ont été atteints durant la période sous rubrique :

### **Préparation et études préliminaires**

- Diagnostic topographique des sites élaborés par l'INFP
- Le Laboratoire National pour le Bâtiment et les Travaux Publics (LNBTP) a effectué les études géotechniques et géophysiques sur les sites prévus pour la construction des CFP
- Un processus de sélection a été développé afin de choisir un bureau d'architectes pour une étude d'adaptation des plans standards de l'INFP – l'une à Les Cayes et l'autre pour les deux autres CFP
- Après réception de l'étude d'adaptation pour Les Cayes, un appel d'offres a été lancé en septembre 2018 sans succès. Trois offres ont été reçues mais qui ne répondaient pas aux procédures du PNUD. De plus, elles demandaient un éclaircissement du cahier des charges
- Deux sociétés de consultance ont été engagées pour entreprendre des études additionnelles concernant l'impact social, la vérification structurelle, environnementale et paracyclonique



dans les trois sites. Des ajustements ont été faits et un nouvel appel d'offres a été lancé fin décembre 2018 pour la construction et la supervision du CFP Les Cayes.

- Parallèlement, la société engagée pour les études d'adaptation des CFP à Fort-Liberté et à Saint-Marc est en phase de finalisation de ses travaux, et il est attendu à ce qu'un nouvel appel d'offres pour la construction ne s'ensuive.
- Quatre véhicules ont été achetés : un pour les besoins du PNUD Haïti et trois pour le bénéficiaire principal, l'INFP.

## **c. Défis, leçons et opportunités**

La mise en œuvre du projet a été retardée pour de nombreuses raisons : les problèmes politiques récurrents en Haïti ont contribué au délai ainsi que pour la mise en place de l'équipe de projet Haïti, cette dernière ayant requis une compréhension du projet, de son mode d'exécution, son mécanisme de mise en œuvre, ceci avant de pouvoir communiquer avec les différentes parties prenantes, en Haïti ou au Brésil. L'équipe de pays Haïti est maintenant en pleine connaissance du dossier et il est certain que le projet atteindra les résultats escomptés l'année prochaine.

Un autre obstacle a été de ne pas avoir prévu la phase d'études préliminaires à la construction des CFP – comme les études d'impact environnemental, et, en fonction de la portée du projet, du besoin d'engager des sociétés pour superviser les travaux, ce qui a contribué à une mauvaise évaluation des besoins et du temps nécessaire pour atteindre les objectifs du projet. Ceci explique pourquoi à fin décembre 2018, afin de compenser le temps perdu, le projet, en collaboration avec l'INFP, a lancé en même temps un appel d'offres pour la construction du CFP Les Cayes et pour les études d'impact social et environnemental, ainsi que la vérification structurelle et paracyclonique du même CFP. Ceci devrait permettre que la construction et la supervision des travaux au CFP Les Cayes puisse commencer avant juillet 2019.

Un autre aspect responsable du délai dans la mise en œuvre du projet a été la négociation de chaque activité et produit du projet, maintenant relatif à 3 CFP au lieu d'un seul comme prévu dans le document initial de projet. Un aide-mémoire a été signé avec toutes les parties prenantes afin de tracer la limite du budget



pour les composantes « en dur » et « en soft », avec un pourcentage approximatif de 50% pour chacune.

En conséquence, des négociations entre le PNUD, le gouvernement de Haïti, le gouvernement du Brésil, et SENAI ont eu lieu et ont réduit la portée du transfert de connaissances du SENAI/ABC à la formation et renforcement des capacités du personnel local de l'INFP pour la gestion et le fonctionnement des CFP.

Une leçon apprise est qu'il faut éviter de développer et commencer un projet durant une phase intérimaire avec un gouvernement de transition, et qu'avant de travailler avec de nouveaux bâtiments il faut vérifier si le gouvernement qui reçoit cette coopération possède les fonds au niveau local et au niveau du gouvernement afin d'assurer l'entretien des ouvrages de génie civil.



## 3.2. Le renforcement des capacités

Le projet RGSSSH a été financé en 2017 par le Brésil dans le cadre de la coopération Sud-Sud et vient en appui à la gestion du système de santé en Haïti. Il s'agit d'une continuation du projet Coopération Tripartite, basé sur le protocole d'accord entre le Brésil-Cuba-Haïti signé en 2010 et exécuté directement par le PNUD

brésil avec les ressources du gouvernement brésilien. Les résultats de ce projet ont obtenu un grand succès dans la coopération Sud-Sud, avec le renforcement des autorités sanitaires ainsi que la livraison de trois hôpitaux de référence totalement équipés, un centre de réhabilitation et un laboratoire de prothèses. Le projet a commencé le 23 juin 2017 pour une période de trois ans, et arrive à échéance le 22 juin 2020. Ce projet est articulé autour de deux priorités stratégiques du PARDH, plus particulièrement le pilier 3 : reconstruction sociale et le programme 3.3 : augmenter l'accès aux services de santé.

Les deux objectifs spécifiques sont :

1. Le renforcement de la gestion, des services et de la gouvernance de la santé publique en Haïti
2. Le développement et la mise en œuvre d'un plan de gestion de Coopération Tripartite des services de santé, en vue de favoriser la pérennité et la conservation des structures par le gouvernement de Haïti.

Le partenaire d'exécution sélectionné pour mener à bien le projet est l'UNOPS, fort de son expérience fort appréciée lors du projet antérieur.

Les activités sont donc basées sur les valeurs qui gouvernent la Coopération Sud-Sud et fournissent les éléments essentiels d'amélioration de l'accès et de la qualité du réseau des services de santé, et, à terme, ont un impact sur la totalité du système de santé en Haïti.

### a. Impact et résultats stratégiques

Le projet est structuré sur la base de dix produits. Ainsi, les résultats obtenus en 2017 et 2018 concernent les produits 1 (diagnostic du modèle de gestion des services d'urgence) et les produits 8 à 10 (réhabilitation physique et mise en opération de trois HCRs -Bon Repos, Beudet et Carrefour- ainsi que l'Institut Haïtien de Réhabilitation, transfert de leur gestion au MSPP). L'accord de décembre 2018 pour un deuxième amendement de l'accord avec l'UNOPS tient au fait que l'organisation non-gouvernementale MSF (Médecins Sans Frontières) a annoncé la fermeture définitive de deux importants hôpitaux dans la capitale qui avaient été ouverts au lendemain du séisme de 2010. Les activités aboutissant aux produits 3 et 4 (assistance technique au MSPP pour la gestion des procédures d'urgence et de référencement) commenceront l'année suivante,

alors que le produit 2 (assistance technique pour la définition des structures de gestion des urgences) sera effectué par le gouvernement Haïtien directement et ne fera plus partie du projet. Les produits 5 à 7 seront élaborés au travers de l'accord signé avec l'OPS (Organisation Pan Américaine de la Santé) à partir de 2019.

En 2018 une série de réunions entre l'OPS et le MSPP a permis de développer un plan de travail pour les produits 5 à 7, qui s'est soldée avec la signature d'un accord en mars 2019 pour que l'OPS fournisse une assistance technique et un appui pour le renforcement des capacités des professionnels de la santé dans les trois HCRs.

## **b. Produits clés**

### **Renforcement des services de santé**

Pour le produit 1, les activités complétées en 2017 et 2018 sont :

- 1.1 Cartographie des services de santé publique qui composent le réseau des services de santé d'urgence en Haïti au niveau communautaire, au niveau de la communauté de référence, et au niveau départemental.
- 1.2 Cartographie des processus de travail qui composent le réseau des services de santé d'urgence en Haïti
- 1.3. Cartographie du flux des services qui composent le réseau des services de santé d'urgence en Haïti
- 1.4. Identification des profils épidémiologiques pour les urgences en Haïti et les profils de références des principaux centres de traitements

Pour les produits 8 à 10, les principaux produits sont :

- Inauguration des centres de chirurgie à l'hôpital Saint Antoine de Jérémie le 15 janvier 2018, en présence des ministres de la santé de Haïti et du Brésil ;
- Inauguration du Centre Ambulancier National (CAN) le 23 mars 2018 en présence de la Première Dame, du ministre de la santé et du ministre de l'intérieur de Haïti ;
- Création d'un comité qui va assurer la supervision des nouvelles constructions (COSTO) dans les trois HCRS et l'IHR, afin d'appuyer la direction de

l'organisation des services de santé et faciliter la période de transition en fin de projet ;

- Plusieurs missions entreprises par l'UNOPS auprès des HCRs pour l'installation d'équipement, évaluation du site et rénovation des salles d'urgences, etc.
- De nombreux services ont été fournis au CAN : adaptation des services dans la zone de réception, la cafétéria et l'entrepôt ; installation du système électrique et de la tuyauterie ; sessions de formation concernant l'utilisation de l'équipement biomédical pour les infirmiers et les premiers répondants ; formations pour les conducteurs d'ambulance ; formation en nettoyage et désinfection des ambulances ; manutention et réparations des ambulances endommagées, diagnostic des ambulances dans les différentes zones du pays afin de les réparer dans le garage du CAN.
- UNOPS a eu plusieurs réunions avec les directeurs des 3 HCRs dans l'objectif de présenter la proposition pour le Comité de Transition pour la Gestion Hospitalière au MSPP.

## **c. Défis, leçons et opportunités**

La mise en œuvre a commencé dès la signature du document de projet en août 2017. Le dialogue et le transfert de connaissances qui ont lieu entre le MSPP et les équipes du ministère de la santé sont deux éléments essentiels ayant permis l'atteinte des résultats positifs obtenus à ce jour.

Une série de réunion en 2018 avec l'OPS Haïti a abouti à l'élaboration d'un calendrier de travail pour l'exécution des produits 5, 6 et 7. Avec cet accord, l'OPS/OMS apporte un appui technique et un renforcement des capacités des gestionnaires de la santé, des professionnels et des techniciens du MSPP afin d'améliorer la gestion des urgences médicales et de santé dans les trois HCRs, tout en assurant la continuité des services de santé à travers le renforcement et l'expansion du modèle de santé communautaire. Cet accord a été signé en mars 2019 et il est attendu à ce que sa mise en œuvre n'excède pas la durée de vie du projet.

Les principaux défis en 2018 ont été :

- I. L'instabilité politique en Haïti

- II. Le processus pour l'élection présidentielle au Brésil, qui a provoqué des délais pour approuver le calendrier de l'OPS/OMS concernant le renforcement des capacités.

Pour l'année 2019, les enjeux sont :

- i. Le début de la mise en œuvre de l'accord avec l'OPS/OMS ;
- i. Définir les activités à réaliser dans le cadre des produits 3 et 4 ;
- i. Transférer la gestion des HCRs et du IHR au gouvernement/MSPP.

## 4. RÉSULTATS FINANCIERS

Ce chapitre présente les données et les analyses sur le total des contributions reçues par le FRH au 31 décembre 2018. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/HRF00>.

### 4.1. Sources, utilisation et solde des fonds

Au 31 décembre 2018, 1 contributeur a déposé 167,580,000 dollars américains en contribution et 716,224 dollars américains d'intérêts ont été perçus.

Les remboursements aux contributeurs s'élevaient à (694,170) dollars américains, élevant le montant total des contributions reçues par le FRH à 167,602,053 dollars américains.

Sur ce montant, 165,532,817 dollars américains ont été transférés à 8 organisations participantes dont 140,607,677 dollars américains ont été déclarés comme dépensés. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1 % des dépôts et s'élèvent à 1,675,800 dollars américains. Le tableau 1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du GNUD Fonds de Reconstruction d'Haïti au 31 décembre 2018.

**Tableau 2. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2018 (en dollars américains)**

	Année 2017	Année 2018	Total
<b>Sources des fonds</b>			
Contributions brutes des bailleurs	20,000,000	-	167,580,000
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	415	3,913	26,696
Revenu des intérêts reçus des organisations participantes	-	-	689,528
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	-	(694,170)
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
<b>Total : sources des fonds</b>	<b>20,000,415</b>	<b>3,913</b>	<b>167,602,053</b>
<b>Utilisation des fonds</b>			
Transfert aux organisations participantes	19,800,000		165,904,200
Remboursements reçus des organisations participantes	-	(351,964)	(371,383)
<b>Montant net financé aux organisations participantes</b>	<b>19,800,000</b>	<b>(351,964)</b>	<b>165,532,817</b>
Frais de l'Agent administratif	200,000		1,675,800
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat, etc.)	-		-
Frais bancaires	2	6	327
Autres dépenses	-		-
<b>Total : utilisation des fonds</b>	<b>20,000,002</b>	<b>(351,958)</b>	<b>167,208,944</b>
<b>Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif</b>	<b>413</b>	<b>355,871</b>	<b>393,109</b>
Solde d'ouverture du fonds (1 <sup>er</sup> janvier)	36,825	37,238	-
<b>Solde de clôture du fonds (31 décembre)</b>	<b>37,238</b>	<b>393,109</b>	<b>393,109</b>
Montant net financé aux organisations participantes	19,800,000	(351,964)	165,532,817
Dépenses des organisations participantes	9,289,067	1,738,974	140,607,677
<b>Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes</b>			<b>24,925,140</b>

## 4.2. Intérêts perçus

Outre les contributions des donateurs, le FRH reçoit également des intérêts. Les intérêts sont perçus de deux manières : 1) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds ») et 2) sur le solde des fonds détenus par les organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et

règles de gestion financière autorisent le reversement d'intérêts à l'Agent administratif. Au 31 décembre 2018, les intérêts perçus par le fonds s'élèvent à 26,696 dollars américains et les intérêts perçus par les organisations participantes s'élèvent à 689,528 dollars américains, soit un montant cumulé d'intérêts perçus de 716,224 dollars américains. Des détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2018 (en dollars américains)\***

Intérêts	Années antérieures	Année en cours	Total
	au 31 déc. 2017	janv. à déc. 2018	
<b>Agent administratif</b>			
Intérêts perçus par le fonds et placement perçu	22,783	3,913	26,696
<b>Total : intérêts perçus par le fonds</b>	<b>22,783</b>	<b>3,913</b>	<b>26,696</b>
<b>Organisation participante</b>			
FAO	4,228		4,228
PNUD	635,668		635,668
UNOPS	49,632		49,632
<b>Total : intérêts perçus par les organisations</b>	<b>689,528</b>		<b>689,528</b>
<b>Total</b>	<b>712,311</b>	<b>3,913</b>	<b>716,224</b>

## 4.3. Transferts de fonds

Au 31 décembre 2018, l'Agent Administrative, avec l'approbation du Comité de pilotage du FRH, a

transféré des fonds à huit organisations participantes, représentant un total de 165,904,200 dollars américains.

**Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2018 (en dollars américains)\***

Organisations participantes	Années antérieures			Année en cours			Total		
	au 31 déc. 2017			janv. à déc. 2018					
	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé
FAO	5,440,580	(15,039)	5,425,541				5,440,580	(15,039)	5,425,541
ILO	5,255,755	(4,380)	5,251,375				5,255,755	(4,380)	5,251,375
IOM	18,360,592		18,360,592				18,360,592		18,360,592
PNUD	99,709,427		99,709,427		(351,964)	(351,964)	99,709,427	(351,964)	99,357,463
UNEP	5,105,775		5,105,775				5,105,775		5,105,775
UNFPA	85,600		85,600				85,600		85,600
UNHABITAT	12,780,640		12,780,640				12,780,640		12,780,640
UNOPS	19,165,831		19,165,831				19,165,831		19,165,831
<b>Total</b>	<b>165,904,200</b>	<b>(19,419)</b>	<b>165,884,781</b>		<b>(351,964)</b>	<b>(351,964)</b>	<b>165,904,200</b>	<b>(371,383)</b>	<b>165,532,817</b>

## 4.4. Dépenses et taux d'exécution

Toutes les dépenses finales durant l'année 2018 ont été communiquées par le Quartier Général de chaque Organisation Participante. Elles ont été consolidées par le Bureau MPTF.

Les dépenses de chaque projet sont engagées et suivies par chaque Organisation Participante, et sont communiquées selon les catégories établies pour le rapport harmonisé inter-agence. Les dépenses engagées sont communiquées à travers l'outil en ligne de rapport financier qui figure sur le site web du Bureau MPTF. Les données concernant l'année 2018 sont postées sur le site du Bureau MPTF GATEWAY <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/HRF00>.

### 4.4.1. Dépenses par Organisation Participante

En 2018, (351,964) dollars américains étaient financés net aux organisations participantes, et 1,738,974 dollars américains étaient reportés comme étant dépensés.

Comme mentionné dans le tableau ci-dessous, le total cumulatif net financé s'élève à 165,532,817 de dollars américains et les dépenses cumulées des Organisations Participantes sont de 140,607,677 dollars américains. Ceci correspond à un taux d'exécution global du Fonds de 85 pourcent.

Les Organisations Participantes qui ont les taux d'exécution les plus élevés sont : UNHABITAT (101%), ILO (100%), et l'OIM (100%).

**Tableau 5. Indiquant le montant net approuvé, net financé, dépenses rapportées, et taux d'exécution par Organisation Participante au 31 décembre 2018 (en dollars américains)\***

Organisation Participante	Montant approuvé	Transfert net	Dépenses			Taux d'exécution %
			Jusqu'au 31-déc-2016	En cours Jan-Déc-2017	Cumulatif	
FAO	5,440,580	5,425,541	5,139,396	259,811	5,399,207	99.51
ILO	5,255,755	5,251,375	5,251,375		5,251,375	100.00
IOM	18,360,592	18,360,592	18,360,592		18,360,592	100.00
UNDP	99,709,427	99,357,463	72,895,404	1,466,968	74,362,372	74.84
UNEP	5,105,775	5,105,775	5,105,775		5,105,775	100.00
UNFPA	85,600	85,600	85,600		85,600	100.00
UNHABITAT	12,780,640	12,780,640	12,875,559	12,196	12,887,755	100.84
UNOPS	19,165,831	19,165,831	19,155,003		19,155,003	99.94
<b>Grand Total</b>	<b>165,904,200</b>	<b>165,532,817</b>	<b>138,868,703</b>	<b>1,738,974</b>	<b>140,607,677</b>	<b>84.94</b>

## 4.4.2. Dépenses par projet

Le tableau 6 indique les montants nets financés, les dépenses rapportées et les taux d'exécution financière des organisations participantes.

**Tableau 6. Dépenses par projet et par secteur, au 31 décembre 2018 (en dollars américains)**

Secteur / No de Project et Titre du Projet		Organisa-tion Partici-pante	Statut du projet	Montant Total Approuvé	Montant Net Financé	Dépenses Totale	Taux d'exécu-tion
<b>Agriculture</b>							
00099990	GNUD/FRH-11 Production semences	FAO	En cours	693,000	693,000	683,055	98.56
00099991	GNUD/FRH-12 Production Laiterie	FAO	En cours	1,287,000	1,287,000	1,270,611	98.73
00080492	GNUD/FRH-9 Prod Lait	FAO	Fermé financière-ment	1,980,000	1,965,724	1,965,724	100.00
<b>Agriculture Total</b>				<b>3,960,000</b>	<b>3,945,724</b>	<b>3,919,390</b>	<b>99.33</b>
<b>Renforcement des capacités</b>							
00097553	GNUD/FRH-10 Appui au Cycle Electoral	UNDP	En cours	990,000	990,000	989,470	99.95
00102176	GNUD/FRH-13 Formation Professionnelle	UNDP	En cours	16,830,000	16,830,000	1,238,976	7.36
00106221	GNUD/FRH-14 Santé	UNDP	En cours	19,800,000	19,800,000	10,506,929	53.07
00080016	GNUD/FRH-5 Capacités de la CIRH	UNDP	Fermé opéra-tionnelle-ment	990,000	990,000	989,914	99.99
<b>Renforcement des Capacités Total</b>				<b>38,610,000</b>	<b>38,610,000</b>	<b>13,725,289</b>	<b>35.55</b>
<b>Gestion et Enlèvement des Débris</b>							
00076883	GNUD/FRH-1 Gestion des Débris	UNDP	Fermé opéra-tion-nellement	16,780,500	16,780,500	16,780,500	100.00
00077387	GNUD/FRH-2 Réduction du Risque de Désastres	UNDP	Fermé opéra-tion-nellement		(80,917)		0
00079654	GNUD/FRH-7 Appui à la reconstruction	UNDP	Fermé opéra-tion-nellement		(14,727)		0
00079920	GNUD/FRH-8 16 quartiers 6 camp	UNDP	Fermé opéra-tion-nellement		(31,354)		0
00082555	GNUD/FRH-1 Gestion des Débris II	ILO	Fermé opéra-tion-nellement	2,728,500	2,724,140	2,724,140	100.00
00082555	GNUD/FRH-1 Gestion des Débris II	UNDP	Fermé opéra-tion-nellement	19,507,000	19,282,036	19,282,036	100.00
00082555	GNUD/FRH-1 Gestion des Débris II	UNHABITAT	Fermé opéra-tion-nellement	2,514,500	2,514,500	2,514,500	100.00
<b>Gestion et Enlèvement des Débris : Total</b>				<b>41,530,500</b>	<b>41,174,176</b>	<b>41,301,176</b>	<b>100.00</b>

Réduction du Risque de Désastres							
00079112	GNUD/FRH-6 Plan de Prévention	UNDP	En cours	9,860,400	9,860,400	9,830,293	99.69
00077386	GNUD/FRH-4 Renforcement des capacités	IOM	Fermé financière-ment	1,980,000	1,980,000	1,980,000	100.00
<b>Réduction du Risque de Désastres : Total</b>				<b>11,840,400</b>	<b>11,840,400</b>	<b>11,810,293</b>	<b>99.75</b>
Environnement & Développement Durable							
00077387	GNUD/FRH-2 Réduction Risque Désastres	FAO	Fermé opéra-tion-nellement	1,480,580	1,479,817	1,479,817	100.00
00077387	GNUD/FRH-2 Réduction Risque Désastres	UNDP	Fermé opéra-tion-nellement	6,439,420	6,439,420	6,358,503	98.74
00077735	GNUD/FRH-3 Développement Durable Sud-Ouest	UNEP	Fermé financière-ment	5,105,775	5,105,775	5,105,775	100.00
00077735	GNUD/FRH-3 Développement Durable Sud-Ouest	UNOPS	Fermé financière-ment	2,814,225	2,814,225	2,814,225	100.00
<b>Environnement &amp; Développement Durable : Total</b>				<b>15,840,000</b>	<b>15,839,237</b>	<b>15,758,319</b>	<b>99.49</b>
Logement							
00079654	GNUD/FRH-7 Appui à la reconstruction	IOM	Fermé opéra-tion-nellement	12,585,330	12,585,330	12,585,330	100.00
00079654	GNUD/FRH-7 Appui à la reconstruction	UNDP	Fermé opéra-tion-nellement	1,486,230	1,486,230	1,391,229	93.61
00079654	GNUD/FRH-7 Appui à la reconstruction	UNFPA	Fermé opéra-tion-nellement	85,600	85,600	85,600	100.00
00079654	GNUD/FRH-7 Appui à la reconstruction	UNHABITAT	Fermé opéra-tion-nellement	10,266,140	10,266,140	10,373,255	101.04
00079920	GNUD/FRH-8 16 quartiers 6 camp	ILO	Fermé opéra-tion-nellement	2,527,255	2,527,235	2,527,235	100.00
00079920	GNUD/FRH-8 16 quartiers 6 camp	IOM	Fermé opéra-tion-nellement	3,795,262	3,795,262	3,795,262	100.00
00079920	GNUD/FRH-8 16 quartiers 6 camp	UNDP	Fermé opéra-tion-nellement	7,025,877	7,025,877	6,994,523	99.55
00079920	GNUD/FRH-8 16 quartiers 6 camp	UNOPS	Fermé opéra-tion-nellement	16,351,606	16,351,606	16,340,778	99.93
<b>Logement : Total</b>				<b>54,123,300</b>	<b>54,123,280</b>	<b>54,093,210</b>	<b>99.94</b>
<b>Total Général</b>				<b>165,904,200</b>	<b>165,532,817</b>	<b>140,607,677</b>	<b>84.94</b>



### 4.4.3. Dépenses enregistrées par catégorie

Les dépenses par projet sont engagées et suivies par chaque Organisation Participante et sont rapportées selon les catégories agréées pour la rapport harmonisé inter-agences. En 2006 le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUM) a établi six catégories que les entités des NU doivent utiliser pour communiquer les dépenses des projets inter-agences. A partir du 1er Janvier 2012, le Conseil des Chefs de Secrétariat des NU (CEB) a modifié ces catégories en raison de l'adoption des normes IPSAS qui comprennent huit catégories. Dès le 1er janvier 2012 toutes les dépenses sont rapportées selon les huit nouvelles catégories. Voir le tableau ci-dessous.

#### 2012 Catégorie de dépenses CEB

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Equipement, véhicules, meubles et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements
6. Transferts et subventions
7. Frais généraux d'exploitation
8. Coûts indirects

#### 2006 Catégorie de dépenses GNUM

1. Provision, produits, équipement et transport
2. Personnel
3. Formation des partenaires
4. Contrats
5. Autres coûts directs
6. Autres coûts indirects

**Tableau 7. Dépenses par catégorie budgétaire du GNUM, au 31 décembre 2018 (en dollars américains)**

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme
	Années antérieures au 31 déc. 2017	Année en cours janv. à déc. 2018	Total	
Provisions, produits, équipement et transport (ancienne)	3,548,762	-	3,548,762	2.69
Personnel (ancienne)	4,729,024	-	4,729,024	3.59
Formation des partenaires (ancienne)	275,828	-	275,828	0.21
Contrats (ancienne)	23,895,304	-	23,895,304	18.13
Autres coûts directs (ancienne)	613,137	-	613,137	0.47
Personnel (nouvelle)	17,573,530	586,369	18,159,899	13.78
Provisions, produits et matériels (nouvelle)	7,437,654	(6,671)	7,430,984	5.64
Equipement, véhicules, meubles et dépréciation (nouvelle)	3,236,165	398,932	3,635,097	2.76
Services contractuels (nouvelle)	47,829,288	1,356,190	49,185,479	37.31
Déplacements (nouvelle)	2,217,045	75,941	2,792,986	2.12
Transferts et subventions (nouvelle)	8,247,233	(1,056,111)	7,191,121	5.46
Frais généraux d'exploitation (nouvelle)	10,145,402	223,177	10,368,570	7.87
<b>Total des coûts du programme</b>	<b>130,248,374</b>	<b>1,577,827</b>	<b>131,826,201</b>	<b>100.00</b>
Total des coûts indirects	8,620,330	161,147	8,781,477	6.66
<b>Total</b>	<b>138,868,703</b>	<b>1,738,974</b>	<b>140,607,677</b>	

<sup>1</sup> Les coûts de support indirects imputés par les Organisations Partenaires, sur la base de leur procédure financière, peuvent être déduits au départ ou plus tard durant l'exécution. Le pourcentage peut donc paraître aller au-delà du 7% accordé pour les projets en cours. Une fois que les projets sont fermés financièrement, ce chiffre ne doit pas dépasser 7%.

## 4.5. Recouvrement des coûts

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables des termes de référence du fonds, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et les contributeurs, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2018, étaient les suivantes :

- Frais de l'Agent administratif (AA) : des frais de 1 % sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Au total, au 31 décembre 2018, 1,675,800 dollars américains ont été facturés au titre des frais de l'AA.
- Coûts indirects des organisations participantes : les organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7 %. Au cours de la période de référence 161,147 dollars américains ont été déduit(s) à titre de coûts indirects par les organisations participantes. Au total, les coûts indirects cumulés s'élevaient à 8,781,477 dollars américains au 31 décembre 2018.

## 4.6. Responsabilité et Transparence

Afin de fournir de manière efficace des services de gestion de fonds et de faciliter le contrôle et l'information au système des Nations Unies et à ses partenaires, le Bureau des fonds multipartenaires a créé le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) (<http://mptf.undp.org>). Délivrant des informations en temps réel (avec un décalage d'un maximum de deux heures), à partir d'un système de gestion intégré interne, le portail du Bureau des fonds multipartenaires est devenu la référence en matière de fourniture de services de gestion de fonds multipartenaires transparents et responsables.

Le portail du Bureau MPTF fournit des informations financières telles que : les engagements et dépôts des contributeurs, les budgets de programme approuvés, les transferts aux organisations participantes et les dépenses déclarées par celles-ci, les intérêts et autres dépenses. En outre, le portail du Bureau des fonds multipartenaires fournit un aperçu du portefeuille du Bureau des fonds multipartenaires et

des informations détaillées sur les différents fonds, y compris leur objectif, leur structure de gouvernance et leurs documents clés. En fournissant un accès aisé au nombre croissant des rapports descriptifs et financiers, ainsi qu'aux documents de projet connexes, le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) collecte et préserve des connaissances institutionnelles importantes et facilite le partage et la gestion des connaissances entre les organisations des Nations Unies et leurs partenaires de développement, contribuant ainsi à la cohérence des Nations Unies et à l'efficacité de l'aide au développement.

## 5. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

---

A la fin de l'année 2018, il ne reste que deux projets actifs financés à travers le FRH par le Brésil, tous deux visant au renforcement des capacités nationales. Ces deux projets adressent les besoins prioritaires du pays, l'un avec son appui à la formation professionnelle et à l'emploi, l'autre à travers le renforcement des capacités de gestion des services de santé en Haïti. L'essentiel des efforts de redressement qui ont été financés au lendemain du séisme de 2010 est maintenant complété. Mais la stabilité politique et sociale est encore loin d'être atteinte. D'importants besoins humanitaires subsistent, et la récurrence des catastrophes naturelles qui frappent Haïti presque annuellement, ainsi que l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire des populations, n'incite guère à l'optimisme.

Les défis identifiés dans le rapport de l'an passé, à savoir le retour à une croissance économique stable et durable, attirer des nouveaux investissements, consolider la paix sociale, créer des emplois, particulièrement pour les jeunes, rétablir la confiance de la population dans les institutions, sont encore loin d'être atteints.

Le système des Nations-Unies, comme partenaire fiable et de longue date, se tient à la disposition du gouvernement pour l'assister à adresser les nombreux problèmes qui perdurent, en utilisant ses avantages comparatifs pour ainsi mieux contribuer aux efforts de redressement.